



**Police**

Mons-Quévy

## FORMULAIRE : DEMANDE DE STATIONNEMENT POUR PMR

### SERVICE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ

Téléphone : 0032 65 97 91 30

Courriel : ZP.MonsQuevy.EspacePublic@police.belgium.eu

Adresse : Boulevard Saintelette, 76 à 7000 Mons

Horaire : 8h-12h et 13h-16h30 · Les lundis, mercredi et jeudis

· 8h-12h · Les mardis et vendredis : après-midi à bureaux fermés (service disponible par courriel)

Ce formulaire permet à notre Service Aménagement du Territoire & Mobilité d'introduire, auprès du SPW Mobilité & Infrastructures, votre demande de stationnement pour PMR.

#### COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom :	Prénom :	
.....	.....	
Téléphone (portable) :	Téléphone (fixe) :	
.....	.....	
Courriel :	.....	
Rue, n° et boîte éventuelle :	Code postal :	Ville :
.....	.....	.....

#### HABITATION

1. Un membre du ménage (domicilié sous le même toit) dispose-t-il d'un véhicule de type voiture ou camionnette (pas de voiturette ou de véhicule 2 roues) ?  Oui  Non

**NB : si vous avez coché "OUI", veuillez fournir une photocopie de la carte d'identité et permis de conduire de cette personne.**

2. Avez-vous un garage ?  Oui  Non

3. Y-a-t-il un passage latéral attenant à votre habitation ?  Oui  Non

#### DOCUMENTS A ANNEXER

1. Recto et verso de la carte d'identité
2. Recto et verso de la carte européenne de stationnement pour PMR
3. Attestation de reconnaissance du handicap (document de la mutuelle sur lequel apparaissent vos points).
4. Recto et verso du permis de conduire
5. Photocopie du certificat d'immatriculation du véhicule

**NB : sans ces documents, notre Service ne pourra donner suite à votre demande.**

#### RGPD

J'ai pris connaissance que mes données seront traitées par les Services de Police.

Pour que les services de Police puissent mener à bien la mission demandée, les données communiquées par vos soins dans ce formulaire doivent être encodées dans nos systèmes informatisés. Ces données y sont conservées et pourront donc être utilisées ultérieurement pour d'autres missions de police conformément à la Loi sur la Fonction de Police. Les traitements sont également réalisées dans le respect de la Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Date : .....

Signature : .....